

Conseil d'école n°1

Jeudi 7 novembre 2013

Présents :

- parents délégués : Mmes Brossard, César, Chamoret, Rimbault et M. Chabert.
- Représentante de la municipalité : Mme Lamandé
- DDEN : M. Royer

Excusés :

M. Zamarlick et Mme Guillier.

Début de séance : 18h00

1. Compte-rendu des élections de parents au conseil d'école



EXEMPLAIRE DESTINE
A L'I.E.N.



ANNEXE 5

PROCES VERBAL DES ELECTIONS

DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

ELECTIONS DU 11 OCTOBRE 2013

NOM ET ADRESSE DE L'ECOLE (préciser ELEMENTAIRE ou MATERNELLE)

Ecole Pierre Robert

RESULTATS DU SCRUTIN

19/10/2005

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS :

169

19/10/2005

77

77

NOMBRE DE VOTANTS :

DONT PAR CORRESPONDANCE :

ABSTENTIONS :

92

NOMBRE DE BULLETINS
BLANCS ET NULS :

1

SUFFRAGES VALABLEMENT
EXPRIMES

S

76

(les bulletins blancs ou nuls ne sont pas comptabilisés)

NOMBRE DE SIEGES
A POURVOIR

N

4

QUOTIENT ELECTORAL :

S/N

19

ONT ETE PROCLAMES ELUS

LISTE (à préciser)	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	M ^{re} Chamoret M ^{re} Rimbault M ^{re} César M ^{re} Brossard	M ^{re} Chabert M ^{re} Guillier M ^{re} Cécile M ^{re} Tefanau.

Nombre et pourcentage des sièges pourvus par tirage au sort :

Les représentants des listes :
(Noms et signatures)

Fait à,
Les membres du bureau,

le,

Les représentants des listes :
(Noms et signatures)
M^{me} César
M^{me} Guillier

Fait à, S^t Paternne le, 11/10/13.
Les membres du bureau,
(Noms et signatures)

Nobilleau A.

Nobilleau

2. Règlement intérieur du conseil d'école

Pas de changement.

3. Vote du règlement intérieur de l'école

Les changements concernent les horaires, modifiés suite au passage à la semaine de 4 jours et demi. (Paragraphe sur : les horaires, l'accueil, la remise des élèves aux familles, le restaurant scolaire.)

Le paragraphe concernant la garderie a été supprimé et est remplacé par un paragraphe sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

4. Informations concernant :

A. Le budget de l'école et les fonds de coopérative

La mairie octroie 47€/ enfant, ce qui représente un budget tout à fait convenable pour le fonctionnement de l'école.

Les comptes :

- Coopérative générale : 2000 €
- Compte USEP : 340 € (pour classe de neige)
- + les comptes de classe

B. Le RASED

Il s'agit du réseau d'aide pour les enfants en difficulté.

Il est composé de deux personnes :

- Mme Foucher, psychologue scolaire, qui intervient ponctuellement.
 - Mme Houdin, maîtresse E, qui intervient dans l'école le lundi matin et le mercredi matin.
- Il n'y a plus de maîtresse G depuis plusieurs années.

C. Les rencontres parents/enseignants

Une grande réunion a lieu en début d'année, suivie de la réunion de rentrée dans les classes. Des entretiens individuels peuvent avoir lieu à la demande des parents ou des enseignantes. Des réunions ponctuelles peuvent avoir lieu concernant des projets, comme la classe de neige.

D. Les intervenants

Il n'y a plus d'intervenant tennis cette année, car il sera recruté pour intervenir durant les TAP.

Deux intervenants de musique (étudiants du CFMI) viennent à l'école le mardi après-midi (pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2), et interviendront également en CP et en CE1 à partir de janvier.

5. Les projets 2013-2014

Outre les projets spécifiques à chaque classe évoqués lors des réunions de rentrée, cette année sera marquée, pour les élèves de cycle 3, par la classe de neige. Elle se déroulera du 31 janvier au 5 février, à Prémanon dans le Jura.

Le vestiaire APE aura lieu à l'école le 6 décembre.

Sont reconduites les sorties USEP cycle 2 et cycle 3, le trèfle tourangeau, les cross (samedi 16 novembre à Pernay et samedi 8 février à Neuillé).

6. Travaux

Suite à l'exercice du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), la mairie va commander des radios à manivelle ainsi qu'une alarme à manivelle.

Le loquet du portillon pour aller à la cantine ne fonctionne plus bien.

Les rideaux de la cantine ne sont pas toujours ouverts, même par temps gris.

Certains rideaux des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ne fonctionnent pas. Ceux qui ont été réparés fonctionnent bien.

Il faudrait mettre le chauffage la veille des projections Ecole et Cinéma (salle Jacques Gabriel).

7. Les rythmes scolaires

Globalement, les enfants sont contents des activités proposées.

Toutefois, ils ne sont pas toujours dans le groupe d'activités prévu. Cela s'explique par le fait que chaque animateur ou intervenant ne peut accueillir qu'un nombre limité d'enfants. Un roulement aura lieu tout au long de l'année.

Y a-t-il un planning de répartition des enfants dans les diverses activités ? (Les enfants ne savent apparemment pas ce qu'ils vont faire chaque jour...)

Les parents regrettent le manque de communication : ils déplorent notamment de ne pas avoir eu le planning des activités de la 2^{ème} période.

Par ailleurs, ils auraient souhaité être représentés lors de la réunion de la commission de pilotage des rythmes scolaires du mardi 5 novembre. Cette question a été évoquée lors même de cette réunion, et 1 parent délégué par école sera donc convié à la prochaine réunion, qui aura lieu le 16 décembre.

Fin de la séance : 20h00

Mairie

Parents délégués

Directrice

Secrétaire